

Procès-verbal du Conseil municipal du 24 Février 2023

Date de la convocation :

Nombre de Membres en exercice : 11

Présents : 9

Absent(s) représenté(s) : 2

Absent(s) excusé(s) : 0

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL.

Messieurs Jaques BARRY, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS, Laurent ROUBINET.

ABSENT(S) représenté(s) : Maxence CANION donne pouvoir à Didier GRABIAUD, Fabienne DACQUET donne pouvoir à Cécile PERAIN

Secrétaire de séance : Jean-Bernard RIVASSEAU

Début du conseil : 18 h 30

Monsieur le Maire lit l'ordre du jour, le secrétaire de séance lit le compte rendu du conseil du 11 Janvier 2023 qui est adopté à l'unanimité des Membres votants

ORDRE DU JOUR :

NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE

Concernant Madame Isabelle PIGEARIAS, Adjoint Administratif principal 2^e classe, il est décidé de lui attribuer 30 points d'indice majorés à compter du 17 Février 2023, date de prise de ses fonctions.

EMBAUCHE D'UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET

La candidature de Monsieur Didier GRABIAUD a été retenue.

Monsieur Didier GRABIAUD a donc remis sa démission de Conseiller municipal à Monsieur le Maire ce jour, lequel l'a acceptée à compter du 20 Avril 2023.

PROJET PARC EOLIEN

Un vote est soumis au Conseil municipal, Messieurs Jacques BARRY, Maire et Sébastien FISSOT, Adjoint ne prennent pas part au débat et au vote ; ils sortent de la salle.

Résultat du vote : POUR 7 BLANC 1 CONTRE 1 (vote à bulletin secret)

CHEMINS ACCES PROJET EOLIEN

Un vote est soumis au Conseil municipal, Messieurs Jacques BARRY, Maire et Sébastien FISSOT, Adjoint ne prennent pas part au débat et au vote ; ils sortent de la salle.

Résultat du vote : POUR 7 BLANC 1 CONTRE 1 (vote à bulletin secret)

PANNEAU POCKET – APPLICATION D'INFORMATIONS ET ALERTES

La gestion avec la Communauté de Communes est adoptée à l'unanimité des Membres votants.

Une réactualisation du site internet de la commune est également prévue ; un groupe de travail se met en place très rapidement.

NOMINATION D'UN MEMBRE COMMISSION ECONOMIE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur Jean-Bernard RIVASSEAU a été désigné.

LOCATION DU LOGEMENT ASPEL

Il sera accordé une gratuité à définir sur la location du logement en accord avec ASPEL.

RENOVATION DU LOGEMENT

Le Conseil municipal opte pour un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Vert – aide aux collectivités territoriales pour renforcer la performance énergétique des bâtiments.

Choix des entreprises : Sont retenus,

- Electricité	Entreprise LACOTTE	12 083,50 € HT
- Plomberie	Entreprise BARGET	8 835,07 € HT
- Matériaux	Entreprise GEDIMAT	4 245,26 € HT

INSTALLATION D'UN MÂT TELEPHONIQUE

Deux points ont été retenus :

- LASTOURS – Local technique
- RILHAC – Captage Font L'Hermitte

PREPARATION DU BULLETIN COMMUNAL

Sa relecture est prévue le 8 Mars prochain à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Maire,
Jacques BARRY

Secrétaire de séance,
Jean-Bernard RIVASSEAU